

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

21 MARS 2018

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 21 MARS 2018, à 19 h 30 (7 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lyna Pine , mairesse de Laverlochère-Angliers
M. Luc Lalonde , maire de Béarn
M. Guy Abel , maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin
M. Norman Young , maire de Kipawa
M. Gérald Charron , maire de Laforce
M^{me} France Marion , mairesse de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère-Angliers
et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M. Alexandre Binette , maire de Moffet
M^{me} Lyne Ash , mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais , maire de Notre-Dame-du-Nord
M^{me} Isabelle Coderre , mairesse de Rémigny
M^{me} Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin , maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M. Jocelyn Marleau , maire suppléant de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre
M. Yves Ouellet , maire de la Ville de Témiscaming
M. Michel Roy , maire de la Ville de Ville-Marie
M^{me} Patricia Noël , présidente du Comité municipal de Laniel
et représentante du territoire non organisé

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Monia Jacques , directrice au service d'aménagement et du
développement du territoire
M^{me} Noémie Ash , directrice des ressources financières, humaines
et matérielles
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (réunion privée)
de 18 h 30 à 19 h 35.

03-18-084

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 38 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Lyne Ash
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot de la préfète

Madame la préfète ouvre la séance en soulignant l'importance de l'implication bénévole au sein des communautés. Tout dernièrement, plusieurs beaux projets ont été annoncés, mettant en valeur la participation bénévole au sein d'organismes, comme le Refuge pour animaux ou l'inauguration de la salle communautaire à Latulipe, ou encore, le dynamisme du comité citoyens en santé.

Elle poursuit en rappelant la soirée de lundi dernier, Tisser des liens, alors que divers intervenants du Témiscamingue, du Nord-est ontarien et des communautés autochtones se sont réunis pour réseauter sous le thème « Opportunités d'affaires Opémican ». Le parc Opémican demeure un outil majeur pour le développement touristique et économique. Sa préouverture se fera le 23 juin 2018. M^{me} Bolduc invite donc la population, à s'approprier ce parc national, riche de ses réalités naturelles et son histoire.

Information

Rencontre avec le recteur de l'Université du Québec de l'Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Monsieur Denis Martel, accompagné de Madame Isabelle Ouellet.

Monsieur Denis Martel, recteur de l'Université du Québec de l'Abitibi-Témiscamingue et Madame Isabelle Ouellet, directrice du Centre du Témiscamingue et Station de recherche agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue sont présents à la rencontre.

M. Martel mentionne qu'il est présentement en tournée régionale et réitère l'importance du Témiscamingue pour l'UQAT. Il profite de la tribune pour remercier l'implication de M. André Langlois et M^{me} Carole Lafrenière qui prendra sa retraite sous peu.

M^{me} Ouellet poursuit la présentation en expliquant sommairement le plan de développement pour les dix prochaines années. Plusieurs projets sont en vue, notamment de créer un Institut de recherche indépendante en agriculture qui consiste à s'assurer de l'embauche et de consolider les postes de 5 chercheurs d'ici les huit prochaines années.

De plus, un projet d'offre de services d'analyse pour les agriculteurs (ensilage, fourrages et sols) et en transformation alimentaire obtient des réponses positives pour le financement ce qui permettra au territoire, de se doter d'un outil d'importance.

La Station de recherche a également une vocation de formation à distance, permettant aux étudiants de poursuivre leurs études.

Finalement, M. Martel rappelle que l'activité annuelle de financement de la Fondation de l'UQAT qui se tient au mois de juin, sera présidée, pour cette édition 2018, par les cinq préfets de la région. M^{me} Claire Bolduc sera donc l'hôte des participants pour le tournoi du Témiscamingue.

03-18-085

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2018.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2018 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Côté
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé, tout comme s'il avait été lu, en y apportant un amendement demandé par M. Maurice Laverdière à la résolution n° 02-18-062.

La résolution amendée sera transmise à nouveau auprès de la Société d'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT).

Information

Suivi des grandes priorités 2018 de la MRC de Témiscamingue – La connectivité (téléphonie mobile et Internet haute vitesse).

M^{me} Bolduc informe le conseil d'une révision de la contribution de la MRC pour le projet du GIRAT, visant à documenter le dossier pour l'installation de tours de communications pour assurer une couverture complète de la région en téléphonie mobile, le projet ayant été accepté au FARR. La MRC investira donc un montant de 1 231,72 \$.

Les membres du CA prennent acte d'une fiche socioéconomique sur les services Internet au Québec, intitulée « Il faut reprendre le contrôle ».

Information

Suivi des grandes priorités 2018 de la MRC de Témiscamingue – Projet Onimiki.

Une rencontre aura lieu le 27 mars prochain, à Kebaowek, entre les membres du conseil de la MRC et les représentants des communautés de Kebaowek et de Wolf Lake concernant le projet Onimiki.

Information

Suivi des grandes priorités 2018 de la MRC de Témiscamingue – Planification stratégique du Témiscamingue.

La préfète réitère l'importance des actions inscrites à la Planification stratégique du Témiscamingue, alors que la MRC de Témiscamingue y jouera un rôle majeur dans la réalisation de celles-ci. Qu'on parle de mécanismes d'accueil, de l'importance de l'obtention d'options de cartes professionnelles en formation ou du projet Onimiki, la PST demeure un outil précieux et les actions prévues demeurent une priorité pour le milieu.

Information

Suivi d'enjeux ponctuels – Les services en santé.

Suivant la rencontre téléphonique du 6 mars 2018 avec M. Yves Desjardins et M^{me} Krystina Sawyer du CISSSAT, M. Paul-Émile Barbeau et M^{me} Lyne Gironne, Madame Bolduc informe le conseil que le PDG du CISSSAT a affirmé qu'il n'était pas en mesure de donner suite à la demande des élus, soit de les informer des ruptures de services affectant le Témiscamingue. La préfète déplore cette fin de non-recevoir et indique qu'une invitation sera formulée auprès de M. Desjardins pour sa présence au conseil du mois d'avril.

Information **Suivi d'enjeux ponctuels – La desserte régionale en nouvelles.**

Le 1^{er} mars dernier, l'entreprise RNC Média annonçait par voie de communiqué qu'elle mettait fin à l'entente qui la liait à la Société Radio-Canada, cessant ainsi les activités de diffusion de l'antenne CKRN.

Les membres du conseil échangent sur cette situation et manifestent leurs préoccupations sur la couverture assurée au Témiscamingue par les médias régionaux, soit qu'ils sont peu présents ou bien ils couvrent des nouvelles peu reluisantes envers le Témiscamingue, alors que les « bons coups » sont souvent oubliés. De même, les médias se tournent de plus en plus vers la diffusion web, alors que la couverture en Internet n'est pas optimale sur le territoire témiscamien.

Madame Bolduc rédigera une lettre auprès de Radio-Canada pour leur signifier les préoccupations des élus, tout en soulignant que la MRC est satisfaite qu'une journaliste de la région soit affectée au territoire du Témiscamingue.

Finalement, les membres du conseil ont pris acte du communiqué émis par TV-Témis et TVCTK, le 15 mars 2018, alors que les deux télévisions communautaires du territoire témiscamien annonçaient une nouvelle collaboration pour rendre l'information locale disponible à un plus grand nombre de téléspectateurs. Désormais, le bulletin de nouvelles ***Pour votre information***, produit par la Télévision communautaire de Temiscaming-Kipawa (TvcTK) sera également diffusé sur les ondes de la Télévision communautaire du Témiscamingue (TV Témis) et le bulletin ***Info-Témis***, produit par TV Témis, sera diffusé sur les ondes de TvcTK.

Information **Suivi d'enjeux ponctuels – Le développement du secteur agricole.**

Une prochaine rencontre se tiendra la première semaine d'avril concernant un projet de développement de la filière bovine.

Information **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

1^{re} partie

Des questions en lien avec la qualité d'entretien des chemins municipaux, le projet Onimiki, la SESAT, Rayonier et la diffusion de l'information furent posées par des membres de l'assistance.

Information **Municipalité de Laforce – Décret de la population et évaluation municipale.**

Madame Bolduc et Monsieur Charron font un état de situation sur les enjeux soulevés par la municipalité de Laforce, au cours des derniers mois.

Une rencontre ayant eu lieu le 14 mars dernier, à Laforce, entre la municipalité, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC aura permis de bien comprendre les préoccupations de la municipalité de Laforce en ce qui a trait au décret

de la population et les délimitations territoriales de Laforce et de l'établissement indien de Winneway.

Un plan d'actions a été identifié lors de la rencontre et permettra de clarifier la gouvernance sur le territoire de la municipalité afin de donner la pleine autonomie locale à Laforce. D'ailleurs, la préfète travaille à obtenir une rencontre avec le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffroy Kelly et le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Luc Blanchette, pour leur faire part des problématiques vécues par la municipalité de Laforce.

D'autres actions ont été ciblées :

- Analyse, par le MAMOT, des impacts sur divers programmes si modification des données du décret de la population pour la municipalité;
- La MRC est à planifier l'inspection municipale pour la mise au rôle de la nouvelle école située à Winneway;
- Le conseil municipal de Laforce clarifiera ses attentes au niveau de l'évaluation municipale pour les autres immeubles du secteur de Winneway;
- Une validation sera effectuée auprès du ministère de la Sécurité publique, pour bien mesurer les impacts d'une modification de la richesse foncière uniformisée de Laforce, si exclusion de l'immeuble évalué à plus de 5 M \$.

À très court terme, une rencontre se tiendra avec le maire de Laforce, le chef de la communauté de Winneway et la préfète, dans un objectif d'améliorer les communications quant aux enjeux vécus, tel qu'énuméré précédemment.

Information

Municipalité de Laforce – Point de service de santé.

Concernant la détérioration de l'offre de services par le CLSC de Laforce, Madame Bolduc revient sur l'échange téléphonique avec le PDG du CISSSAT le 6 mars, alors que M. Desjardins a pris l'engagement de documenter la situation vécue à Laforce et de revenir auprès de la préfète pour partager la collecte de ces informations. Monsieur Charron mentionne que l'infirmière affectée au CLST ne s'y rendrait plus; il est mentionné que la présence d'une infirmière dans un point de CLSCL demeure la responsabilité du CISSSAT.

03-18-086

Demande d'appui de la MRC des Appalaches – Pôles régionaux d'innovation.

Attendu que les MRC ont comme rôles et responsabilités de favoriser le développement local, le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire en incluant la concertation et la planification des mesures liées à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale;

Attendu que les MRC sont reconnues comme des gouvernements de proximité;

Attendu qu'en 2015, le gouvernement a coupé 40 M \$ dans son développement économique en souhaitant au préalable abolir les CLD

et que cette coupure a eu un impact sur les budgets alloués sur chacun des territoires de MRC;

Attendu que le 5 février 2018, le gouvernement du Québec lançait un appel de projets pour la création de pôles régionaux d'innovation dans le cadre de son plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat;

Attendu que le gouvernement du Québec investira plus de 32 M \$ pour soutenir la création et la mise en œuvre de pôles régionaux d'innovation et d'un réseau national d'ici 2022;

Attendu que ces pôles seront des OBNL actives principalement dans le soutien aux entrepreneurs et dans le développement économique de leur région;

Attendu que la création de pôles régionaux d'innovation s'avère être un dédoublement de structure puisque chacune des MRC du Québec est responsable de son développement économique de sa région, en plus de soutenir l'entrepreneuriat;

Attendu que cette approche par le gouvernement qui semble vouloir nous « proclamer gouvernement de proximité », démontre une fois de plus qu'une décentralisation réelle en matière de développement économique auprès des MRC, est loin d'être acquise;

Attendu que les MRC du Québec doivent devenir des partenaires de premier plan lorsqu'il est question de développement économique sur leur territoire;

En conséquence,

Il est proposé par M. Alexandre Binette
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue demande au gouvernement du Québec de reconnaître les MRC comme l'acteur principal de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat tel que prévu dans la Loi sur les compétences municipales et demande au gouvernement du Québec de renoncer à la création de nouveaux pôles régionaux d'innovation;
- ❖ Que le montant de 32 M \$ réservés à l'appel de projets pour la création de pôles régionaux d'innovation soit remis directement aux MRC afin qu'elles puissent poursuivre son mandat en matière de développement économique et en entrepreneuriat afin de soutenir son territoire en matière d'initiatives innovantes, appuyé par les particularités propres à son milieu;
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue appuie la démarche de la MRC des Appalaches et de toutes les MRC qui se positionnent en faveur d'une reconnaissance des MRC comme acteur privilégié en matière de développement économique.

Les MRC de la région sont en mesure de collaborer ensemble et de mettre en commun du financement quand vient le temps de soutenir financièrement des projets à portée régionale.

Information

Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations (résumé).

Le 1^{er} mars 2018, le ministère de la Sécurité publique a lancé le *Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations*. Même s'il n'y a pas de zones inondables au Témiscamingue, les mesures suivantes vont nous concerner (pour les autres sinistres : glissements de terrain, verglas, feux de forêt, tremblement de terre, etc) :

1. Le 22 février 2017, le gouvernement a publié un projet de règlement sur le contenu minimum des plans locaux de sécurité civile (nouveau nom des plans de mesures d'urgence). Ce projet de règlement sera mis en vigueur bientôt, puis toutes les municipalités locales auront 18 mois pour adopter/réviser leur plan de sécurité civile comprenant : une procédure d'alerte de la population en cas de sinistre, l'identification d'un centre de coordination et d'un lieu d'hébergement des sinistrés et leur éventuelle desserte par génératrice, une procédure pour évacuer la population sinistrée. Le ministère fournira un rapport sur la situation de chaque municipalité et des recommandations pour se conformer (incluant un programme d'aide financière de 20M\$).
2. Pour les petites municipalités, le ministère des Affaires municipales proposera des options pour coordonner ou partager les ressources entre les municipalités.
3. Les municipalités qui le désirent pourront se faire déléguer le *Programme d'aide financière lors de sinistres* (aide de dernier recours lors des premiers jours du sinistre, subvention à la reconstruction, etc).

Information

Comité de sécurité publique – Consultation auprès du conseil de la MRC de Témiscamingue pour l'établissement des priorités d'actions locales et régionales 2018-2019.

M. Guy Abel, président du comité de sécurité publique informe le conseil de la MRC qu'un exercice d'établissement des priorités locales et régionales 2018-2019 est présentement en cours et qu'à ce titre, le conseil est mis à contribution pour préciser les actions à prioriser pour la prochaine année.

Tel qu'énoncé à l'article 78 de la *Loi sur la police*, le mandat du comité de sécurité publique consiste, entre-autre, à établir les priorités d'actions locales.

M. Abel invite ainsi les conseils municipaux à faire part, au CSP, des enjeux ou des priorités sur lesquels la Sûreté du Québec pourrait travailler dans la prochaine année.

03-18-087

Comité en sécurité incendie – Recommandation du CSI pour nommer un représentant des directeurs incendie au comité opérationnel incendie du CAUAT.

CONSIDÉRANT que le CSI agit à titre de comité « aviseur », en matière de sécurité incendie pour la MRC de Témiscamingue. Ainsi, il voit à émettre des recommandations auprès du conseil des maires;

CONSIDÉRANT que suite à une consultation, deux directeurs de service de sécurité incendie ont manifesté leur intérêt à siéger à titre de représentant des directeurs de service de sécurité incendie du Témiscamingue au niveau du comité opérationnel incendie du Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT);

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre du CSI tenue le 27 février 2018, les membres ont procédé au choix du représentant en collaboration avec les deux candidats;

CONSIDÉRANT la recommandation du CSI à l'effet de nommer M. Pierre Bélanger, directeur de service de sécurité incendie de Témiscaming, agisse à titre de représentant des directeurs de service de sécurité du Témiscamingue au niveau du comité opérationnel du CAUAT;

Il est proposé par M^{me} Isabelle Coderre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC accepte la recommandation du CSI à l'effet de nommer M. Pierre Bélanger, à titre de représentant des directeurs de service de sécurité du Témiscamingue au niveau du comité opérationnel du CAUAT.

03-18-088

Adoption et renouvellement de la politique de tolérance zéro.

Considérant l'adoption, par le conseil de la MRC, d'une politique de tolérance zéro – politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous, le 17 février 2016 (résolution no 02-16-081);

Considérant l'article 9 de la politique, prévoyant une révision et une adoption de celle-ci entre le 3^e et le 6^e mois suivant un scrutin pour l'élection de tous les postes des membres du conseil de la MRC;

Considérant le dépôt du projet de politique présenté;

Considérant la résolution no 09-17-250A du comité administratif de la MRCT où il est résolu de présenter ce projet de politique pour adoption par le conseil des maires entre le 3^e et le 6^e mois suivant le scrutin du 5 novembre 2017;

Il est proposé par M. Guy Abel
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter la politique de tolérance zéro – pour un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous, telle que présentée et que celle-ci soit diffusée à l'ensemble du personnel de la MRC de Témiscamingue ainsi que sur le site Web de la MRCT.

Information **Suivi – Comité administratif de la MRCT.**

Le conseil de la MRC a pris acte du projet du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2018 du comité administratif ayant été transmis par courriel aux élus le 13 mars 2018.

M^{me} France Marion informe les participants que les rénovations de la salle communautaire de Latulipe ont nécessité des investissements de 830 000\$.

Information **Recommandation du GAMME, s'il y a lieu.**

Aucune recommandation du comité pour la présente séance du conseil, suivant la rencontre ayant eu lieu le 16 mars 2018.

Information **Gestion des matières résiduelles – Rapport d'activités.**

Le conseil de la MRC prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que le tableau sur les poids de déchets par municipalité.

M^{me} Pellerin mentionne qu'à la prochaine séance du conseil, le bilan annuel de la gestion des matières résiduelles sera présenté.

03-18-089 **Gestion des matières résiduelles – Octroi de contrat – Soumissions pour le transport des matières recyclables vers Gatineau (Projet n° 01-2018).**

Considérant l'appel d'offres public n° 01-2018, autorisé par le conseil des maires le 24 janvier 2018, résolution n° 01-18-023, concernant le transport des matières recyclables vers le centre de tri de Gatineau (Tricentris).

Considérant que la MRC de Témiscamingue a demandé des soumissions pour le transport des matières recyclables de son Écocentre, situé à St-Édouard-de-Fabre, vers le centre de tri de Gatineau (Tricentris), et ce, pour une période de cinq (5) ans (du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023).

Considérant l'ouverture des soumissions qui s'est effectué le 8 mars 2018 à 15 h au bureau de la MRC de Témiscamingue et dont cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement :

Soumissionnaires	Prix unitaire	Total annuel (taxes incl.)
Transport Lyon Inc. (Montréal-Est)	3 421,08 \$	275 337,07 \$
Groupe T.A.P. Inc. (Val-d'Or)	2 450,00 \$	197 182,13 \$
Axo Construction (Laval)	1 889,00 \$	152 031,44 \$
S.M. Express Inc. (Laval)	1 625,00 \$	130 784,06 \$
Transport Marc Lacroix (Mansfield)	1 590,00 \$	127 967,17 \$

Considérant la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 16 mars dernier.

Il est proposé par M. Nico Gervais
appuyé par M. Mario Drouin
et résolu unanimement

❖ D'octroyer à l'entreprise Transport Marc Lacroix, étant le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le transport des matières recyclables vers Gatineau, et ce, pour cinq (5) ans, au montant annuel de 127 967,17 \$ (taxes incluses).

La préfète et la directrice générale – secrétaire-trésorière, sont par les présentes autorisées à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, les soumissions reçues, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre l'entreprise Transport Marc Lacroix et la MRC de Témiscamingue.

L'entente est d'une durée de cinq (5) ans, du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023.

03-18-090

Gestion des matières résiduelles – Octroi de contrat – Soumissions pour la fourniture et la livraison d'un camion de collecte à chargement latéral (Projet n° 02-2018).

Considérant l'appel d'offres public n° 02-2018, autorisé par le conseil des maires le 22 novembre 2017, résolution n° 11-17-334, concernant l'achat d'un camion de collecte à chargement latéral;

Considérant que la MRC de Témiscamingue a demandé des soumissions pour la fourniture d'un camion et que l'ouverture de celles-ci s'est effectuée le 8 mars 2018 à 15 h 30 au bureau de la MRC de Témiscamingue;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée par l'entreprise Clément Chrysler Dodge Ltée pour un montant de 277 400 \$, avant taxes;

Considérant la conformité de la soumission reçue aux dispositions du devis de soumission (cahier des charges) du 24 janvier 2018;

Considérant qu'une négociation de prix a été réalisée, et ce, en vertu de l'article 938.3 du Code municipal du Québec et qu'au terme de cette négociation, Clément Chrysler Dodge accepte de remplacer le système de suspension à blocs par un système de suspension à l'air, ce changement estimé à 2 800 \$ sera inclus dans le prix soumissionné de 277 400 \$ avant taxes;

Considérant la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 16 mars dernier;

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Jocelyn Marleau
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à l'entreprise Clément Chrysler Dodge Ltée, étant le seul soumissionnaire, le contrat pour la fourniture et la livraison du camion de collecte à chargement latéral, selon les dispositions de l'appel d'offres et du devis de soumission de la MRCT, au montant de 318 940,65 \$ (taxes incluses).

La préfète et la directrice générale – secrétaire-trésorière, sont par les présentes autorisées à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, les soumissions reçues, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre l'entreprise Clément Chrysler Dodge Ltée et la MRC de Témiscamingue.

Information

Gestion des matières résiduelles – Recommandations du CAGE, s'il y a lieu.

Aucune recommandation du comité pour la présente séance du conseil, suivant la rencontre ayant eu lieu le 16 mars 2018.

03-18-091

Affaires municipales – Demande de transfert de la gestion de l'Entente intermunicipale pour l'application des règlements en urbanisme et en environnement de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord à la MRC de Témiscamingue.

Au printemps 2017, 8 municipalités (Béarn, Duhamel-Ouest, Lorrainville, Moffet, Rémigny, Fabre, Guigues et Ville-Marie) signaient une entente intermunicipale (type « fourniture de services) avec la municipalité de Notre-Dame-du-Nord pour que l'inspecteur municipal de Notre-Dame-du-Nord émette les permis et fasse les inspections. La municipalité de Notre-Dame-du-Nord avait 2 personnes pour donner ce service. Actuellement, il y a un poste d'inspecteur municipal qui est vacant et un autre en congé parental. Dans une entente intermunicipale de type « fournitures de services », les municipalités conservent tous leurs pouvoirs. Elles ne font que recevoir un service additionnel d'une autre municipalité. Chaque municipalité a un nombre d'heures attirées. C'est un service qui s'autofinance : la municipalité responsable de donner le service facture le coût réel + 15%.

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-du-Nord a fait connaître sa volonté d'abandonner la gestion de ce service, mais souhaite continuer de faire partie de l'entente comme participante. En date du 16 mars 2018, 6 municipalités ont adopté une résolution suggérant que la MRC adhère à l'entente intermunicipale, qu'elle reprenne les 2 inspecteurs municipaux de Notre-Dame-du-Nord et qu'elle en assume la responsabilité. Le transfert pourrait se faire le 3 avril 2018;

Il est proposé par M. Guy Abel
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue adhère à l'entente intermunicipale pour l'application des règlements en urbanisme et en environnement (inspecteur municipal), à titre de municipalité responsable;
- ❖ Que la préfète et la directrice générale soient autorisées à signer l'addenda officialisant cette adhésion.

03-18-092

Affaires nouvelles – Dépôt d'une demande de soutien financier auprès du Programme Mobilisation-Diversité.

Considérant que le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a lancé un appel de proposition à l'intention des organisations municipales et régionales et des organismes à but non lucratif;

Considérant que cet appel de propositions vise à soutenir des projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale pour l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre immigrante en région;

Considérant que la MRC de Témiscamingue et les membres de la Planification stratégique du Témiscamingue (PST) y voit une belle opportunité de bonifier la Stratégie d'attraction de la main-d'œuvre et de promotion du Témiscamingue, action phare de l'Axe 2 du plan de la PST pour rendre celle-ci accessible à de nouvelles populations immigrantes;

Considérant que la PST souhaite bonifier la stratégie d'attraction et de promotion pour qu'elle rejoigne des publics cibles immigrants adéquats pour notre milieu et qu'elle réponde de façon plus ciblée aux besoins des personnes immigrantes en les consultant davantage dans le processus de construction (public cible, images, site Web, promotion des outils);

Considérant que si le MIDI accorde du financement, le projet doit être d'une durée d'un an, soit du 29 mars 2018 au 31 mars 2019 et qu'aucune contribution financière des municipalités ou MRC n'est pas exigée;

Considérant que le budget estimé de toute la démarche entourant la phase 1 de la stratégie est d'environ 146 000 \$ et qu'à ce titre, une aide financière de 26 000 \$ est demandée auprès du MIDI;

Considérant que la date limite pour déposer un projet était le 7 mars 2018 mais que le MIDI accepte le dépôt de lettres d'appui ou la résolution de la MRC;

Il est proposé par M^{me} France Marion
appuyé par M. Norman Young
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue autorise le dépôt du projet auprès du MIDI afin de bonifier la stratégie d'attraction et de promotion du Témiscamingue en y incluant un volet spécifique pour les personnes immigrantes;
- ❖ Que la préfète et la directrice générale soient autorisées à signer toute entente ou document découlant d'un soutien financier par le MIDI, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

Information

Tenue du G7 et couverture policière pour le territoire de la MRC de Témiscamingue.

Le conseil prend acte d'une correspondance de la Sûreté du Québec, informant les élus que lors du G7, les mesures d'urgence seront décrétées assurant ainsi une couverture policière sur tout le territoire par le décret de l'horaire de travail de 12 heures.

Madame Bolduc a reçu l'assurance que ces dispositions permettront de maintenir la sécurité publique de la population à un niveau exceptionnel, malgré la tenue du G7, au début du mois de juin, à Charlevoix. Tous les frais reliés à ce Sommet sont assumés par des budgets spéciaux, n'ayant pas d'impact sur la facture assumée par le milieu municipal.

Information

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

L'accès aux documents annexés à l'ordre du jour, la diffusion publique des séances l'installation d'une balance sur le nouveau camion de collecte et la légalisation de la marijuana ont été les points soulevés lors de cette 2^e période de questions.

03-18-093

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil de la MRC : 18 avril 2018

Il est 22 h 08.

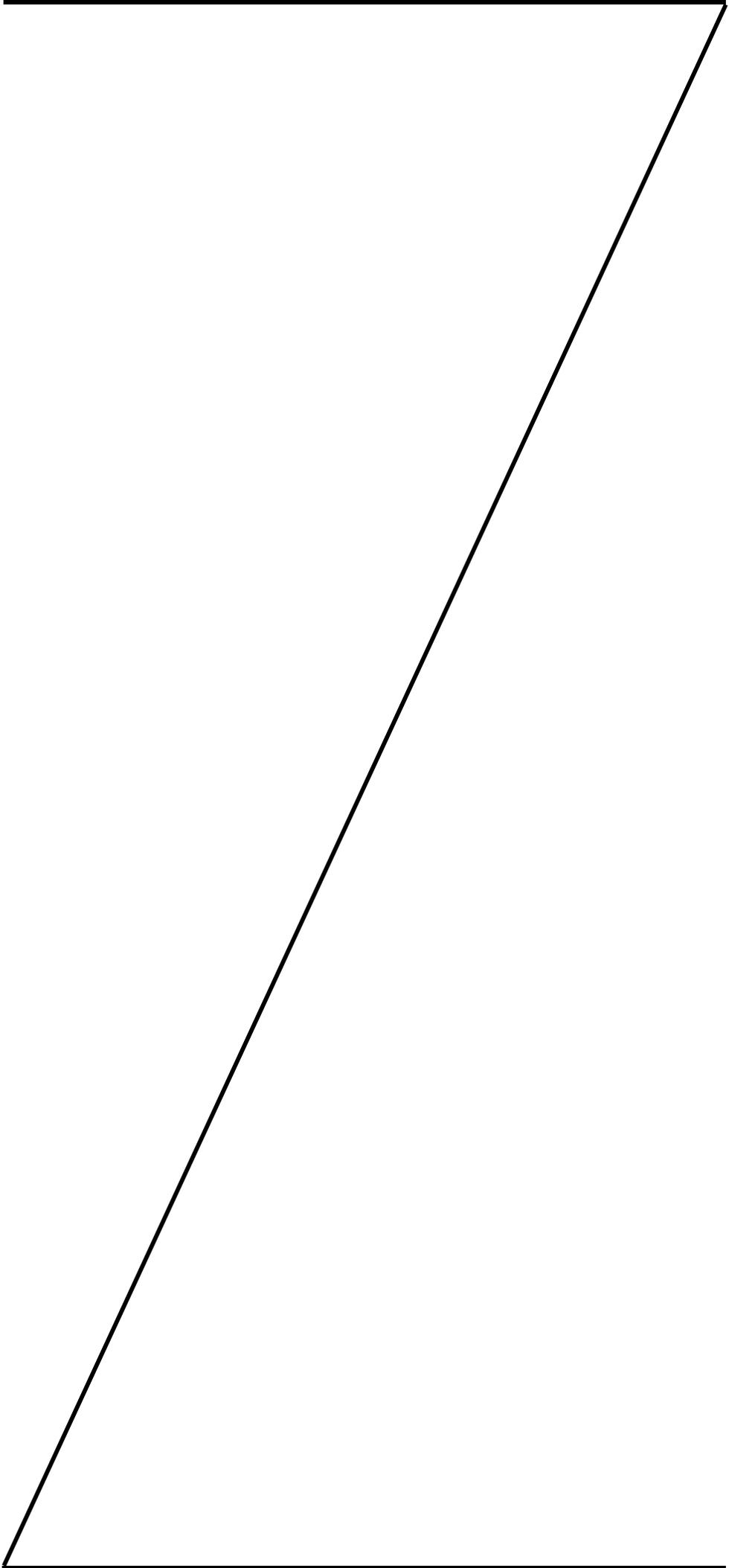


Claire Bolduc, préfète



**Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière**

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.



12150